

## LA TRINITE SURZUR - MODIFICATION DU PLU 2022 - ENQUETE PUBLIQUE

Nom :	
Prénom	
Adresse :	

### OBJET : OAP 5 - Annuler le projet de création de 6 logements

La suppression d'un espace de jeux et de loisirs n'est pas acceptable  
Elle se fait dans le seul but de construire à tout prix et d'une manière de plus en plus dense sans prendre en compte les espaces de détente indispensables aux abords des zones construites.

Au contraire il faut imaginer un projet d'aménagement qui associe les deux espaces de chaque côté de la voirie soit le terrain de jeux de boules bretonnes et le petit étang avec l'espace vert.

La route pourrait être déviée pour passer le long de cet espace au lieu de la traverser.

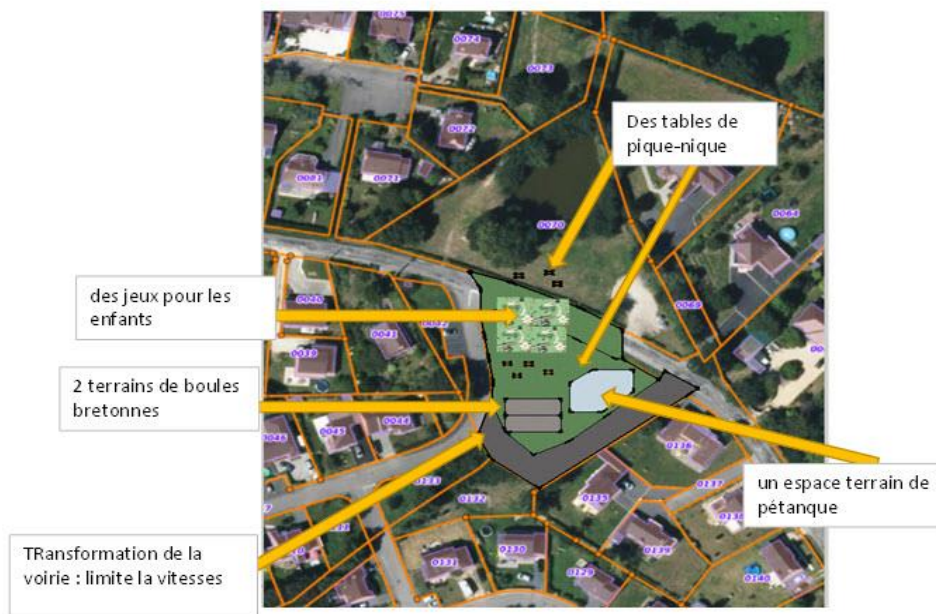
Sur cet espace on peut imaginer réduire le nombre de terrains de boules bretonnes à 2 ou 3 et de créer une zone dédiée à la pétanque.

Le site pourrait être complété de jeux pour les enfants et de tables de pique-nique.

**Demande :** Abandon du projet communal de création de 6 parcelles de 320 m2 environ

**Proposition :** Le projet proposé à la place du projet de construction :

Aménagement d'une zone de loisirs sur l'espace existant.



Signature :